L’Ecosse et le Pays de Galles vers l’autodétermination régionale

Partage international n° 111 – Novembre 1997

« Une représentation régionale parlementaire verra le jour au Pays de Galles et en Ecosse. » (PI, octobre 1993)

Alors qu’elle se trouve unie avec l’Angleterre depuis 290 ans, l’Ecosse vient de franchir un pas supplémentaire vers l’autodétermination en votant, à une majorité écrasante, la création d’un Parlement écossais pour l’an 2000. Cet événement est considéré comme le plus grand changement au sein du Royaume Uni, depuis l’accession de l’Irlande du Sud à l’indépendance en 1922. Le Parlement écossais n’aura pas autorité en matière de défense, ni de politique étrangère, mais il gérera la plupart des affaires internes telles que l’éducation, la culture, les transports, la santé et l’environnement.

Au Pays de Galles, les électeurs ont approuvé, à une faible majorité, la création d’une assemblée indépendante qui aura pouvoir de décider de l’allocation des budgets annuels octroyés par Londres pour la santé, l’éducation et les transports.

Royaume Uni
Sources : New York Times ; New York Daily News ; San Francisco Chronic
Thématiques : politique
Rubrique : Faits et prévisions